

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26341**

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Systèmes numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3ème Commission professionnelle consultative : métallurgie	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricité, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la titulaire du brevet d'études professionnelles «**Systèmes numériques**» est un(e) technicien(ne) qui intervient, sous ordre, sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques des domaines relatifs aux options suivantes :

Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

Option B : audiovisuels, réseau et équipement domestiques (ARED)

Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC)

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation et la mise en service.

Il/elle intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Domaines professionnels :

alarme, sûreté, sécurité, incendie ;

gestion active des bâtiments (GTB, GTC, bâtiment intelligent) ;

domotique liée à la gestion technique de l'habitat ;

audiovisuel multimédia ;

électrodomestique ;

domotique liée au confort et à la gestion des énergies ;

éclairage et sonorisation ;

télécommunications et réseaux ;

électronique industrielle et embarquée.

Technicien(ne) conseil ;

Technicien(ne) d'installation ;

Technicien(ne) de mise en service.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2605 : Montage et câblage électronique

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation, installation, mise en service d'un système numérique
- Épreuve orale prenant en compte la formation en milieu professionnel
- Français - Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26341 - UP1 : Préparation, installation, mise en service d'un système numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la mise en oeuvre d'un projet simulé ou réel d'installation d'un système - Repérer les supports de transmission et d'énergie, implanter, câbler, raccorder les appareillages et les équipements d'interconnexion - Effectuer les tests, certifier le support physique <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26341 - UP2 : épreuve orale prenant en compte la formation en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer à la démarche qualité du service et respecter les termes du contrat - Adopter une attitude citoyenne et responsable dans le cadre de l'usage professionnel des outils numériques <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26341 - UG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p>	<p>Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace - Mettre en oeuvre les démarches et les connaissances du programme - Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique - Maîtriser des outils et des méthodes <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26341 - UG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26341 - UG3 : Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-26 à D 337-50-1 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création du 22 juin 2016 portant création de la spécialité « Systèmes numériques » de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance.

Première session d'examen : 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

<http://www.onisep.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47638/le-brevet-d-etudes-professionnelles-bep.html>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

BEP Systèmes électroniques industriels et domestiques

Certification précédente : Systèmes électroniques numériques